

COVID-19 et TOURISME

Regard sur l'emploi - Bilan 2020

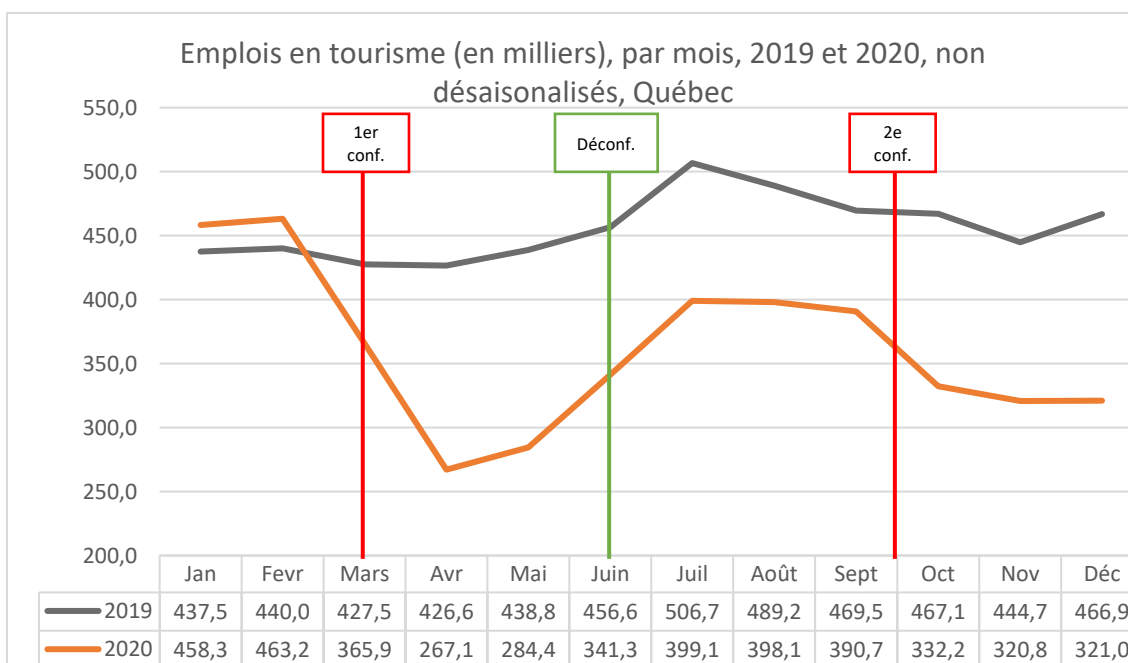
2020, l'année record des pertes d'emploi¹

Depuis la pandémie, les emplois en tourisme ont chuté de 31 %.

L'année avait débuté avec une augmentation de près de 5 % des emplois en janvier, lorsque comparé à janvier de l'année précédente 2019. Cependant, le début de la pandémie et les mesures de confinement qui ont suivi ont eu un impact désastreux sur les emplois atteignant en avril une perte de 42 %, lorsque comparé à février de la même année et un écart de 37 % comparativement à avril 2019.

L'arrivée de la saison estivale et l'annonce d'un déconfinement partiel ont permis d'augmenter le nombre d'emplois dont le total le plus élevé depuis le début de la pandémie a été atteint en juillet (399 100 emplois). Concernant l'écart entre les statistiques de 2019 et 2020, c'est le mois de septembre qui a présenté la réduction la plus importante (- 17%).

Enfin, le mois de septembre présente une diminution des emplois qui restera constante jusqu'à la fin de l'année.



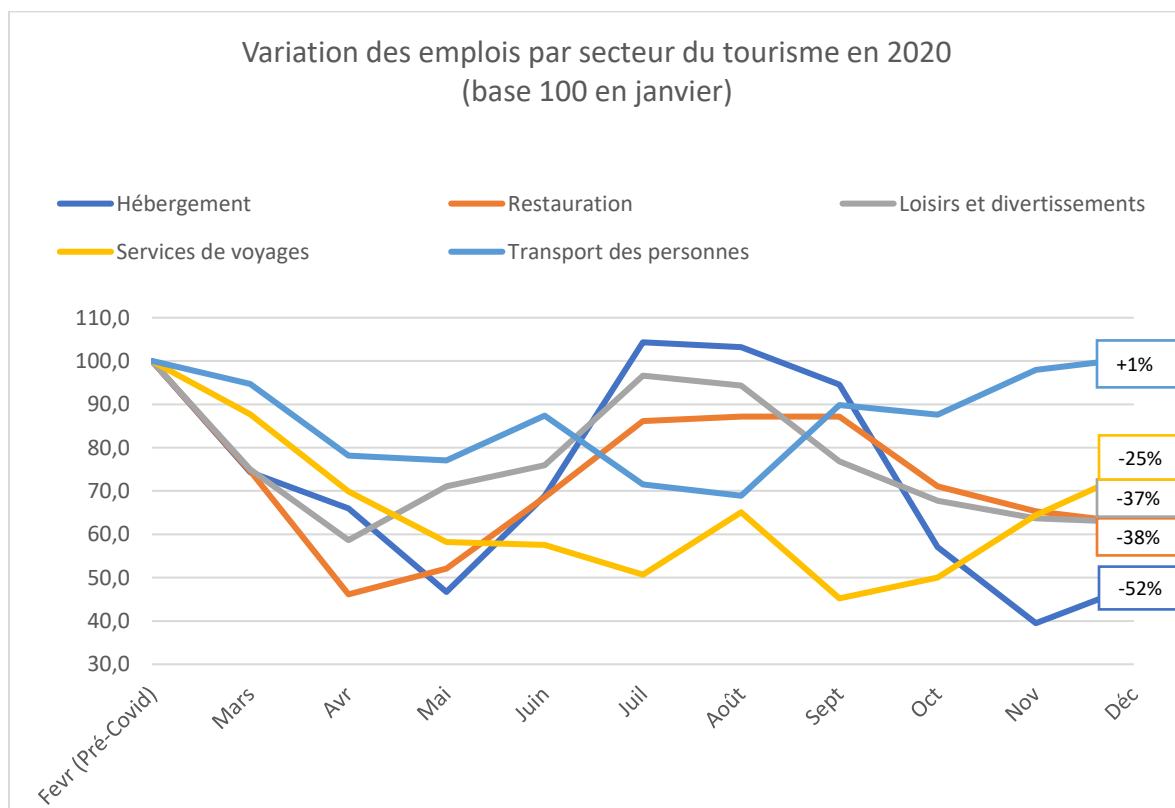
¹ Ces données sont tirées de L'Enquête sur la population active (EPA) réalisée tous les mois par Statistique Canada. La période de collecte de données débute à la deuxième semaine de chaque mois du dimanche au samedi.

D'un secteur à l'autre, des réalités bien différentes

Les impacts de la pandémie n'ont pas été les mêmes pour tous les secteurs du tourisme. Lorsqu'on compare la période pré-COVID (février) à aujourd'hui (décembre 2020), on observe que le transport des personnes a atteint son niveau d'emploi pré-COVID² alors que l'hébergement affiche la plus importante perte d'emplois de l'ordre de 52 %.

Pour le mois de décembre, les différences entre les divers secteurs du tourisme ont continué de s'accroître. Les secteurs de la restauration et des loisirs et divertissements ont perdu des emplois, le premier en raison des mesures de confinement toujours plus universelles, le deuxième vraisemblablement aussi en raison de l'effet de la saisonnalité. L'hébergement affiche une mince augmentation de 3 % alors que les services de voyages et du transport de personnes ont continué d'augmenter.

Le secteur de l'hébergement a été le secteur du tourisme le plus fortement touché par les pertes d'emploi.



² Outre le sous-secteur des transports aériens, les trois autres grands sous-secteurs du transport au Québec (le transport ferroviaire, les systèmes de transport urbain, le transport scolaire et des employés par autobus), ont tous bien repris le travail.

Emplois par secteur du tourisme (en milliers), par mois, en 2020

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Hébergement	35.5	34.7	25.8	22.9	16.2	23.9	36.2	35.8	32.8	19.8	13.7	16.7
Restauration	207.0	209.4	156.3	96.6	109.0	143.5	180.4	182.6	182.6	148.8	136.8	131.1
Loisirs et divertissements	114.2	115.1	86.3	67.5	81.8	87.4	111.2	108.6	88.4	78.0	73.3	72.3
Services de voyages	13.4	14.6	12.8	10.2	8.5	8.4	7.4	9.5	6.6	7.3	9.4	10.9
Transport des personnes	88.2	89.4	84.7	69.9	68.9	78.1	63.9	61.6	80.3	78.3	87.6	90.0

Les données du secteur des services de voyages sont à utiliser avec prudence dû au faible nombre de répondants.

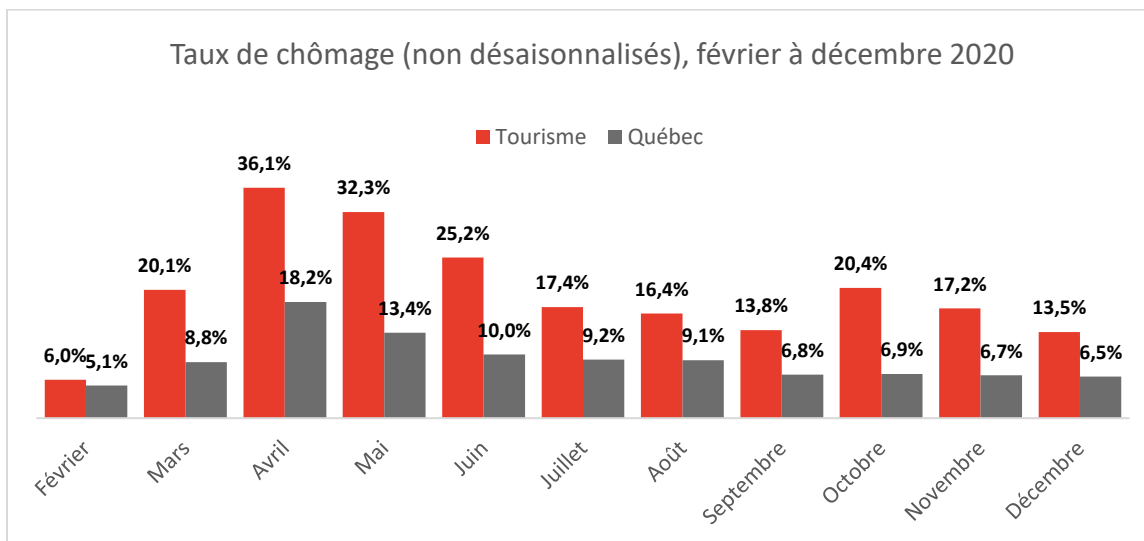
Un taux de chômage qui diminue : les travailleurs quittent le secteur ou cessent de chercher activement un nouvel emploi

Lors de la période pré-Covid (février 2020), les taux de chômage du Québec (5,1 %) ainsi que celui du tourisme (6,0 %) étaient plutôt similaires. Cependant, les écarts qui ont suivi l'arrivée de la pandémie sont représentatifs de l'impact que les mesures de confinement ont eu sur l'industrie du tourisme au Québec. Avril a enregistré le plus haut taux de chômage en tourisme de l'ordre de 36,1% et représentant un écart de 98 %.

Entre novembre et décembre, il est passé de 17,2 % à 13,5 %, ce qui représente un écart de -21 %. Au niveau sectoriel, tous les secteurs du tourisme hormis celui du transport des personnes présentaient des diminutions du taux de chômage. En ordre d'importance, on retrouve : loisirs et divertissements (-33 %), restauration (-21 %) et hébergement (-10%).

La diminution du taux de chômage n'est pas nécessairement une bonne nouvelle pour l'industrie touristique. Comme il a diminué en même temps que les emplois ont diminué, cette information nous apprend plutôt que les anciens travailleurs du tourisme se sont trouvé des emplois dans un autre secteur ou qu'ils ne sont plus en recherche active d'emploi.

Les travailleurs du tourisme quittent l'industrie ou cessent de chercher activement un nouvel emploi.



Taux de chômage par secteur du tourisme (en milliers), par mois, en 2020

	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Hébergement	10,1%	29,1%	34,9%	43,2%	28,4%	14,4%	9,6%	14,2%	33,6%	40,0%	36,0%
Restauration	8,0%	24,2%	46,3%	42,2%	32,5%	19,0%	16,5%	11,9%	22,7%	21,6%	16,9%
Loisirs et divertissements	6,2%	22,4%	34,0%	25,1%	22,5%	15,9%	16,5%	16,8%	24,8%	14,4%	9,6%
Services de voyages			35,0%	26,7%	31,7%	49,3%	29,1%	40,5%	30,5%	14,7%	
Transports		7,7%	17,5%	16,4%	8,2%	10,1%	17,2%	11,0%	3,3%	6,0%	6,7%

Les données du secteur des services de voyages sont à utiliser avec prudence dû au faible nombre de répondants.

Compte tenu des importantes fluctuations mensuelles de l'emploi en tourisme, le CQRHT utilise les données non désaisonnalisées. Pour cette raison, les informations peuvent varier de celles présentées par d'autres sources qui pourraient être basées sur les données désaisonnalisées.

Il est à noter que les données de l'EPA peuvent sous-estimer grandement l'état réel de la situation.

Dans l'Enquête sur la population active, un chômeur est défini comme une personne qui, au cours de la période de référence : 1) avait été mise à pied temporairement, mais s'attendait à être appelée au travail et était disponible pour travailler; 2) était sans emploi, avait activement cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines et était disponible pour travailler; ou 3) devait commencer un nouvel emploi dans les quatre semaines suivant la période de référence et était disponible pour travailler. On peut comprendre que dans le contexte de la COVID-19 et du confinement, un grand nombre de travailleurs n'étaient pas en recherche active d'emploi.

Source : Données de l'Enquête sur la population active (EPA) extraites pour le CQRHT par [HR Tourisme Canada](#). Les extractions sont réalisées en fonction des codes SCIAN d'industrie tel que défini par le Compte satellite du tourisme (Statistique Canada). Les codes d'industrie utilisés pour délimiter le tourisme sont composés des secteurs industriels qui cesseraient d'exister ou qui observeraient une baisse significative de leurs activités en conséquence directe de l'absence de touristes.